



## **Assemblée générale ordinaire d'Euralens**

---

**Vendredi 14 janvier 2011**

**Procès verbal**

**L'an deux mille onze, le quatorze janvier à quinze heures trente,**

Les membres de l'Association EURALENS se sont réunis à l'hôtel de Ville de Lens, siège social de l'Association, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de son Président.

Il est dressé une feuille de présence signée par chaque membre de l'Assemblée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Daniel PERCHERON en sa qualité de Président de l'Association.

Le tout conformément aux Statuts de l'Association.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1- Programme urbanistique**

Présentation du Plan Directeur par Michel DESVIGNE, paysagiste représentant l'équipe Michel DESVIGNE-Christian de PORTZAMPARC

**2- Activités 2010 et 2011 de l'association**

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 octobre 2010
- Bilan d'activités 2010 présenté par Jean-François CARON, Secrétaire Général
- Bilan financier 2010 – présenté par Philippe PERRAULT, Trésorier
- Programme d'activités prévisionnel pour 2011 – présenté par Daniel PERCHERON, Président
- Budget prévisionnel pour 2011 – présenté par Philippe PERRAULT, Trésorier

Le Président dépose sur le bureau :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau, des associés et des invités
- Les pouvoirs des associés représentés.
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé.
- Un exemplaire des Statuts.

La séance est ouverte à 15 heures 45.

L'agence Pro Memoria, Sténotypiste, retranscrit l'intégralité des débats :

**Intervenant.-** Madame le Préfet, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux de vous accueillir à l'Hôtel de ville de Lens en ce début d'année pour notre Assemblée générale. Il est encore temps de vous présenter, naturellement, tous mes vœux de bonheur, de succès et de santé personnelle et, bien entendu, de succès pour les institutions que vous représentez et, si possible aussi, d'ailleurs, que les institutions soient également en bonne santé, même si ce n'est pas le même critère de santé sur lequel on évalue la santé des institutions.

Vous mériteriez toutes et tous que je vous cite et je vous salue, mais ce serait un peu long, d'autant que ce soir, il y a encore des cérémonies de vœux dans les différentes collectivités et que j'ai promis à mon ami Jean-Pierre KUCHEIDA de ne rien faire pour retarder celles et ceux qui se rendront à Liévin ce soir à 18 heures ou à Loison à 19 heures et dans d'autres communes, et à Rouvroy, merci, Jean, avec plaisir ; chez vous aussi, Monsieur WACHEUX. Donc vous voyez qu'il y a des cérémonies de vœux partout.

Je voudrais saluer M. Raouti CHEHIH qui est le Directeur général d'Euratechnologies. Merci, Monsieur, d'avoir accepté de répondre à l'invitation du Président PERCHERON et moi-même, bien entendu, de vous accueillir à Lens. J'aimerais également saluer, fort naturellement, Messieurs DESVIGNE et de PORTZAMPARC, en vous remerciant également d'avoir accepté d'être présents à cette Assemblée générale.

Monsieur le Président, je vous passe volontiers la parole.

**M. le Président.-** Merci. À tout le monde, bonne année. Bonne année à Euralens.

Nous allons aller tout de suite au cœur du sujet. Vous avez environ deux heures ? Nous allons essayer de terminer à 17 heures 30 parce qu'après, il y a les vœux. Il faut l'expliquer à nos prestigieux invités et collaborateurs, les vœux sont un des rares moments où les maires, dans cette société hyper médiatisée, peuvent s'adresser à l'ensemble de leur ville. On ne peut pas, en quelque sorte, peser sur ces cérémonies démocratiques de manière excessive.

Nous allons passer au projet Euralens, c'est-à-dire au projet urbain. Je salue :

- M. de PORTZAMPARC qui arrive à Lens, chez nous. C'est l'un des architectes les plus connus en France et au monde. Nous sommes très heureux de l'accueillir salle Richard. Il en a fallu des événements pour qu'il nous rende visite ;
- et M. DESVIGNE que nous connaissons déjà.

Ils vont nous parler tout simplement de leur projet urbain. Je rappelle à toutes et à tous ce que j'ai dit - je ne rabâche pas - au sein du Conseil d'administration : Euralens est un forum sur la base du volontariat. Il s'agit d'un forum avec une ambition exceptionnelle : faire de l'arrondissement de Lens, d'abord, une métropole, 450 000 habitants, puisque le bassin minier était composé de villes qui n'étaient pas tout à fait des villes, qui devaient tirer le charbon, qui étaient faites pour le charbon et que ce bassin minier dans le Pas-de-Calais, notamment, n'a jamais établi de véritable hiérarchie urbaine. Avec la hiérarchie urbaine, il y a les fonctions urbaines et, avec les fonctions urbaines, il y a ce qu'on pourrait appeler le développement urbain.

L'ambition, puisque le Louvre arrive chez nous, est que l'agglomération de Lens soit une des grandes agglomérations françaises. Elle est 15<sup>e</sup> aujourd'hui ou 12<sup>e</sup> selon les statistiques, les classements et les références mais, maintenant, votre présence le montre, elle souhaite être une

très grande agglomération. Petit à petit, d'autres agglomérations qui appartiennent au bassin minier ou qui représentent la préfecture, le bonheur de la préfecture, la rente préfectorale - bienvenue l'Arrageois - sont parmi nous.

Cependant, au cœur, une question fondamentale qui n'a jamais été réglée depuis un siècle et demi : y a-t-il une véritable centralité urbaine possible dans une ville capitale du bassin minier ? Est-ce qu'une ville minière peut être une véritable ville avec toutes les fonctions de la ville ? Ou est-ce que le refrain de Bollaert - au nord, il y avait les corons ; au nord, au fond, il y avait le passé ; au nord, il y avait, en quelque sorte, les difficultés - est toujours d'actualité ?

Vous avez tous décidé que non, qu'il était possible de bâtir une centralité, et c'est cette centralité que vont esquisser, préciser, rêver nos invités prestigieux. Vous avez la parole. Faites-nous rêver sur la nouvelle centralité lensoise. Néanmoins, attention, plus vous allez nous convaincre et plus les maires des communes ici - pourquoi pas à Arras, ils n'ont pas besoin de nous quand même, en tout cas, à Bruay, nous sommes dans la même galère urbaine -, plus les maires vont vous solliciter. Soyez particulièrement convaincants et éloquentes.

## **1. Programme urbanistique**

- **Présentation du Plan Directeur par Michel DESVIGNE, paysagiste représentant l'équipe Michel DESVIGNE-Christian de PORTZAMPARC**

**M. DESVIGNE.**- Bonjour, je vous propose que l'on commence tout de suite avec les images. Il y aura une alternance de nos présentations. Nous allons commencer par aborder les aspects de grands paysages.

Première image : le périmètre d'Euralens qui a un peu évolué, Lens Centralité. En effet, les limites ont évolué parce que nous comprenons mieux les enjeux et, notamment, côté Liévin, ce périmètre s'est agrandi.

On l'a déjà évoqué, mais après quelques mois d'étude, nous avons la confirmation que la présence végétale, aujourd'hui, est à la fois inattendue, ce n'est pas l'image que l'on a de Lens, d'Euralens, de ce territoire. Il y a une très forte présence végétale qui nous semble un atout très important. Il y a un caractère qui peut apparaître accidentel, qui relève peut-être de l'abandon, mais on n'est plus à ce stade. Le temps a passé et la très forte présence végétale peut évoquer autre chose que l'abandon. Cette structure végétale a des composantes multiples d'abord liées à la géographie. Il y a en effet des vallées, des rivières, des reliefs et une forte présence. Par exemple, la vallée de la Souchez nous a été montrée par les élus, elle est très forte.

Le deuxième élément, quand on descend dans l'image, ce qu'on a appelé, peut-être avec un terme pas tout à fait approprié, « l'héritage industriel » : les cavaliers notamment sont des lieux où s'est développée avec abondance une végétation et c'est presque une nouvelle géographie, cela a presque l'échelle des rivières. Cette vraie géographie et ces vestiges de l'industrie où s'est développée pendant longtemps la végétation sont une ossature presque naturelle très forte.

Le troisième élément de ce paysage, ce sont les espaces publics des cités qui sont remarquables, qui ont des dimensions très généreuses, qui sont très bien dessinés.

Et, enfin, dernier élément très important aussi par sa quantité, par ses potentialités, ce sont tous les jardins des maisons, tous les jardins individuels. Cet ensemble est une structure de paysage tout à fait exceptionnelle, encore une fois, je le répète, inattendue, qui nous paraît être à même de caractériser cette agglomération.

Sur cette image, ce que l'on voit justement, c'est la force de la vallée de la Souchez et, puis, un autre élément et ce sera l'aspect urbanistique que Christian de PORTZAMPARC développera plus que moi, c'est la préexistence réelle et programmée d'un ensemble, d'un arc pratiquement, de très grands équipements eux aussi exceptionnels. Si on part de la gare, vous avez, bien sûr, la gare, le stade, l'université, le Louvre, mais aussi le secteur Saint Amé à Liévin jusqu'à la mairie de Liévin et le pôle sportif tout à fait à l'ouest. Bien entendu, ceci est relié au nord par le 11/19. Nous avons donc ici une présence de très grands équipements exceptionnels de même taille, d'ailleurs, que cette géographie de la vallée de la Souchez.

La proposition que nous avons est, assez naturellement, parce que ceci est amorcé, une sorte de très grand arc vert, qui accueille, donne la qualité, caractérise tous ces grands équipements existants et à venir. On l'évoquait puisqu'on parlait de centralité, celle-ci est peut-être un peu exceptionnelle, en effet, a un caractère très fortement lié au paysage ; et ce grand arc vert et ces équipements sont une structure qui nous paraît à même d'être développée. C'est ce que nous allons essayer de montrer aujourd'hui.

Je ne le disais pas en introduction, mais c'est peut-être le moment de le dire, je remercie vivement Christian de PORTZAMPARC de m'avoir fait la confiance, finalement, d'être là avec lui et parfois sans lui parce qu'en effet, ce territoire est très fortement lié au paysage et il n'est pas absurde que ce paysage conduise pratiquement les choix, la direction de cet aménagement.

Pour autant, il ne s'agit pas de faire un parc, on le comprend bien, les terrains ne sont pas disponibles. Il s'agit bien de développement. L'enjeu majeur pour Euralens est, bien entendu, le développement, ce n'est pas la création d'un gigantesque parc. Lorsqu'on observe la structure aujourd'hui de cette végétation, ce ne sont pas des grandes surfaces, ce sont des sortes de faisceaux, des lambeaux. C'est lié naturellement à la présence des cavaliers mais, parfois aussi, aux rivières comme dans le Val de Souchez, nous avons vu deux ou trois figures plus au nord et lorsqu'on veut bien regarder les aménagements qui ont des qualités autour du stade Bollaert, c'est déjà le cas. Il existe des sortes de filaments d'arbres, de cordons d'arbres mais qui, en perspective, composent un espace potentiellement extraordinaire.

Pardonnez-nous la naïveté de l'image qui est en bas à droite mais, au fond, c'est un peu l'évocation - le terme a souvent été repris - d'un archipel de méandres et de rivières. Il existe une dimension néo-géographique dans cet aménagement potentiel, c'est-à-dire que, par des filaments, on arrivera à donner cette très grande structure avec et autour des équipements.

Bien sûr, ce n'est pas un paysage que l'on va faire en une étape, c'est un long projet. Vous voyez des temps\*, de un à quatre. L'idée de ce paysage est qu'on a la chance, tout de suite, de pouvoir le mettre en œuvre pour réaliser les accès au Louvre. À très court terme, un certain nombre de ces cavaliers doivent être aménagés pour donner les accès, donc, nous aurons une amorce de dispositif et, progressivement, son complément, bien entendu, avec l'arrivée du tramway, avec des chemins jardinés dont nous avons déjà parlé. Toute une série de successions de ces filaments va finir par composer cette grande structure de paysage.

Nous souhaitons ne pas avoir un grand plan abstrait mais, au contraire, trouver des moyens pragmatiques, physiques pour parvenir à ce dessein. Finalement, ces cavaliers nous donnent le modèle. On pense qu'on peut travailler avec des cordons boisés assez homogènes, assez unitaires. Ces cordons boisés, pratiquement, les talus des cavaliers, peuvent accueillir - c'est l'image suivante - différents usages selon les espaces disponibles.

Parfois, ce ne seront que des continuités d'arbres, parfois, il y aura des chemins, parfois, des pistes cyclables, parfois, des fossés mais, pour que ce paysage existe, il faut qu'il y ait une grande unité. La nature de ces boisements est très liée au territoire, très liée à l'écologie aussi, aux

écosystèmes, là où nous nous trouverons. Donc, ce n'est pas un ensemble de petits aménagements, c'est un tout qui se compose avec ces sortes de cordons qui sont dans la mémoire des cavaliers.

La gestion de l'eau est très importante également. L'ensemble de ces cordons boisés, de ces continuités s'accompagne, bien entendu, de fossés, de grandes noues. Vous voyez, par exemple, que l'on va d'un mètre de large dans l'image de référence en haut jusqu'à parfois 12 mètres de large. Ce qui est intéressant est que ce grand paysage en cordons s'accompagne d'une manière de gérer l'eau et c'est un thème très important à l'échelle d'Euralens. Bien entendu, ceci est en connexion avec le parc des Glissoires, avec le Val de Souchez, avec la vallée de la Souchez. C'est vraiment l'inscription dans une géographie qui est en partie naturelle et en partie liée à cet héritage industriel et à son développement aujourd'hui.

**M. de PORTZAMPARC.**- Alors, paysage et urbanisation. Vous avez parlé de centralité, le territoire d'Euralens. Quelles sont les conditions de centralité urbaine ou d'un développement dans des situations urbaines très nouvelles ? On pourrait dire un mot très moderne si vous voulez, on a la ville classique avec ses rues, ses places et cette mixité, cette facilité d'accéder à tout. Partout dans le monde, nous avons aujourd'hui le développement qu'on appelle « métropolitain », c'est-à-dire où les fonctions sont éclatées.

D'une certaine manière, on a parlé quelquefois - j'avais dit cela à Michel - d'archipel, mais c'est un mot insuffisant parce qu'il laisserait penser qu'on a des îles et qu'elles sont séparées. Simplement, le mot fait un petit peu rêver. En réalité, on se trouve dans des territoires où on a des zones résidentielles, des zones d'activités, des zones de logistique, des zones de tertiaire, des gares, des grandes circulations, des tuyaux et des autoroutes qui coupent cela. Et que ce soit dans des métropoles énormes et vibrionnantes qui se développent vite ou dans des villes plus modestes, on a cette même structure, qui est la structure actuelle et contemporaine des villes.

Il y a encore 30 ans, grosso modo, les villes se développaient comme - on disait - la tache d'huile, on avait peur des taches d'huile. Aujourd'hui, ce n'est plus la tache d'huile, cela va chercher d'un point à un autre, etc.

L'opportunité ici est de réfléchir de cette manière et se dire que l'on est dans une agglomération - vous avez dit -, c'est-à-dire que nous avons plusieurs pôles : Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle, puis l'ensemble de toute cette région. Lorsqu'on commence à parler de « plusieurs », on peut regarder à la fois un arc. On part de Lens, on part du prétexte qui est l'arrivée du Louvre.

Je vais vous montrer des choses que vous savez déjà, mais c'est juste intéressant peut-être pour vous de vous dire comment nous, on regarde. J'espère que vous ne serez pas déçus quand vous nous dites « faites-nous rêver », on en est encore aux prémices. On n'est pas encore dans les images, quoi qu'il y en ait deux ou trois, mais c'est encore de l'analyse.

Une première chose, c'est qu'on regarde évidemment les liens, les voiries. C'est ce qui fait la ville, c'est ce qui fait toute l'agglomération. Ici, on indique ce que nous voyons en orange et en jaune, ce sont des voiries anciennes, d'origine, qui sont d'avant les mines, en réalité. Ce que nous voyons en rouge, ce sont les voiries récentes, ce sont les systèmes autoroutiers qui sont des liens rapides mais qui sont, en même temps, des coupures tout au long de leur passage. Cela est un des grands enjeux de toutes les villes et des grandes agglomérations modernes.

Dans l'image suivante, on indique ces centres-villes - nous y reviendrons, je l'ai indiqué -, tous les trois. Cela nous indique un peu une sorte de triangle. Comme le Louvre s'installe entre Liévin et Lens, nous allons avoir un arc ou un lien un peu plus fort, mais c'est l'ensemble de la zone que nous allons regarder, l'ensemble du triangle.

Dans l'image suivante, nous voyons les faubourgs. C'est intéressant pour nous, urbanistes, de

distinguer les types de textures urbaines. Ce sont des formes différentes, un centre-ville avec ses rues. Un faubourg s'organise, comme vous le voyez très bien, le long des routes. Cela a toujours été ainsi. Les routes, les champs se lotissent sur les bords parce que la route donne accès. Paris et Londres se sont agrandies ainsi au long des routes et, puis, peu à peu, le territoire est conquis. Aujourd'hui, la ville ne s'agrandit plus à partir des faubourgs, d'autres choses font qu'elle s'agrandit.

Dans l'image suivante, nous regardons quelque chose qui est un indicateur, évidemment, extrêmement sensible de ce qu'on appellerait l'urbanité ou la vie urbaine, les services, ce qui fait qu'un habitant a non seulement la possibilité d'acheter des choses, mais à travers cet achat, il va rencontrer la sociabilité, les autres et il a ce sentiment d'appartenance : « Ah le boulanger est très bon ! J'ai fait la queue, j'ai vu Mme Machin », etc.

Les commerces, on les voit, sont le long des routes qui ne sont pas encore des rues. L'avenue Jean Jaurès qui devient Maes, la route de Béthune, la rue Colbert un petit peu. Nous voyons que les centres de Liévin et de Lens ont plein de points blancs, c'est classique, mais c'est intéressant de voir qu'il existe des liens entre ces centres. Il y a des commerces qui sont vraiment sur des lignes. C'est un indicateur qui signifie qu'il y a réellement agglomération. Ce ne sont pas du tout des villes séparées, il existe vraiment un fonctionnement. Cette petite carte signale quelque chose de presque évident et absolu. Alors, vous le savez tous, mais c'est utile pour nous de faire ce travail d'analyse.

Dans l'image suivante, on indique en bleu les grands et moyens équipements - Michel vient de les nommer, pour l'essentiel - et, j'espère que cela se voit : en mauve, les centres-villes ; en plus rose, ce que nous avons appelé les développements de type faubourgs ; en plus petit, un bleu qui se voit très mal, qui indique deux zones d'activités que vous connaissez très bien : au nord de Liévin, la zone d'activité et de logistique, le long de la route départementale, et, au sud de Lens, une autre zone.

Vous voyez beaucoup d'équipements petits, moyens et grands, mais c'est très important et vous voyez ces zones d'activités. Comme nous le voyons, c'est aussi classique de la ville très moderne, tous ces équipements et ces zones d'activités ne sont pas dans le centre. C'est aussi un signal que nous sommes entrés dans cette aire métropolitaine. C'est véritablement quelque chose que l'on commence à comprendre dans l'histoire des villes car, dans la ville traditionnelle, les grands équipements étaient installés dans les villes, on se débrouillait pour trouver de la place. On délogeait des gens s'il le fallait, mais lorsqu'on avait besoin d'un équipement, d'un théâtre, on le mettait dans la ville.

Aujourd'hui, c'est depuis 50 ans, depuis le milieu du siècle dernier, on les met hors de la ville parce qu'on n'a pas la place, parce que le terrain est moins cher, parce qu'on peut y aller quelquefois en transport en commun et le plus souvent en voiture, avec d'immenses parkings.

Quand on prend en compte cette histoire nouvelle de la ville, qui n'a guère que 60 ans, on s'aperçoit que, sur toutes les villes, c'est ce phénomène. La moitié des habitants d'Europe sont dans des quartiers qui ne sont pas des centres-villes, qui sont des quartiers à lotissements d'habitations individuelles, de cités, etc., et qui sont dans ce territoire où il faut l'automobile, des transports en commun, des tramways ou des bus, sinon, on ne s'en sort pas. Ici, nous sommes dans une situation qui est tout à fait typique et intéressante.

Enfin, nous voyons apparaître les cités ou les lotissements. Ils sont très importants et apparaissent avec, évidemment, la grande activité minière. Ils composent aussi à la fois un paysage et un territoire qui a une très grande richesse, relativement diluée mais, en même temps, assez étalée et un enjeu de transformation ou d'évolution, d'utilisation. C'est un enjeu tout à fait unique à

toute notre zone Euralens qu'on ne trouve nulle part ailleurs, même s'il existe des cités ailleurs.

Dans l'image suivante, nous avons figuré quelque chose qui peut vous paraître inutile mais qui indique, dans le réseau viaire, les impasses, les endroits où cela s'arrête. C'est important parce que toutes ces impasses, sauf quelques-unes, sont en général, justement, dans les parties récentes et modernes. On s'est habitué à faire des voiries qui ne repartent pas ou qui ne continuent pas. C'est la grande différence avec la ville classique où les rues continuent. Les rues sont une grande facilité de la ville. Quand on a commencé à dire qu'on dessert un endroit en impasse, on a commencé à arrêter avec quelque chose qui est vraiment une grande richesse de la ville et on disait que « tous les chemins mènent à Rome » : vous vous perdez, mais vous vous retrouvez forcément. Il existe une fluidité, une facilité d'aller partout. Les endroits en impasse sont des endroits qui apportent au résident le calme, personne ne passe devant chez lui. C'est donc assez prisé des résidents quelquefois.

En même temps, c'est, d'une certaine façon, une sorte de privatisation de certains quartiers. Il faut se méfier car l'impasse est aussi un déficit de vie urbaine et de développement urbain puisqu'une rue agglomère au cours de l'histoire des adresses et des transformations ; un quartier qui a une impasse ne se transformera pas, il est là une fois pour toutes.

Dans cette ville très contemporaine, en général, on a énormément d'impasses et, donc, une grande difficulté à se dire que cela peut évoluer. C'est vrai partout. Dans le Grand Paris, on est en plein dedans, dans énormément de cas.

L'image suivante, c'est tout à fait la même chose, mais ce n'est pas si important qu'ailleurs, j'ai l'habitude d'appeler cela « les tuyaux » : les grandes voies rapides contemporaines de chemin de fer ou d'autoroutes sont des ruptures dans le territoire. Nous ne sommes pas extrêmement affectés par cela ici, sauf que, centralement, le train et la gare nous coupent des territoires nord/sud. Nous n'avons pas plein de tuyaux comme dans certaines villes, même moyennes, nous n'en avons pas trop, mais il y en a un grand, c'est le train. Tout cela, vous le savez par cœur, mais comme nous avons fait ce cheminement, nous vous le montrons.

Dans l'image suivante, nous vous montrons les franchissements de ces tuyaux. Il y en a un certain nombre et il faudra peut-être encore en faire quelques-uns. La situation par rapport à certaines villes est plutôt assez bonne. Si vous regardez les cartes du Grand Paris, il existe des endroits entiers où il n'y a pas de franchissement et ce sont ceux des cités HLM et autres qui sont vraiment enclavés. On va d'enclave en enclave, on a beaucoup de mal et cela ne peut pas se développer.

Dans l'image suivante, nous vous présentons les « plaques ». Je changerais ce mot qui est très méchant, mais qui signifie juste que les cités sont comme des zones relativement autonomes. C'est exagérer de dire « autonomes », mais elles sont monofonctionnelles, elles se posent et ne sont pas des territoires qui sont irrigués et qui irriguent. Il existe des petits schémas, je ne sais pas si nous les avons.

Les mots « plaque » et « nappe », je voudrais que vous m'excusiez pour la terminologie, mais nous allons l'adapter petit à petit. Certaines cités ou zones d'activités se comportent comme des plaques parce que c'est monofonctionnel. Souvent vous n'avez qu'une ou deux entrées et vous y allez uniquement pour faire une certaine chose et vous ressortez. Vous y allez, par exemple, uniquement pour habiter mais vous n'allez pas trouver d'autres services. Si vous voulez autre chose, il faut ressortir et aller ailleurs. C'est la différence entre une plaque et une nappe.

On pourrait dire un tissu ou une texture. Les textures sont ici en violet et ce sont les centres-villes. Dans les trois images suivantes, si elles sont là, nous allons résumer cela. Ici, c'est la ville que j'appellerais classique et dont le génie, ce sont les rues. La rue est vraiment une grande invention grecque et romaine, mais qui est aussi chinoise. Je rappelle que les Grecs avaient deux divinités



qu'ils ont toujours rapprochées : Hestia et Hermès. Hestia est la déesse du foyer, de la flamme, de la maison, de l'intimité ; et Hermès est le dieu de la route, du voyageur, du messager, des voleurs et du commerce. Hermès est un masculin, il sort et il va conquérir le monde et Hestia, évidemment, est un féminin et c'est la maison. Voilà un grand archétype. Jamais les Grecs n'ont dit pourquoi ils avaient rapproché ces deux divinités dans les frontons des temples. Cela a été pointé dans les années 60.

Quand je l'ai lu, je me suis dit qu'évidemment, ils les ont rassemblées car cela signifie « ville » tout simplement. On n'habite pas l'endroit où l'on s'arrête (Hestia), mais on n'habite pas non plus sans la possibilité d'aller chez l'autre (Hermès). Quand vous voyez la rue et les îlots, vous vous dites que c'est du génie parce que Hestia et Hermès sont complètement liés. Vous avez toujours une maison qui donne sur le Hermès, la liaison est totale.

Dans la ville contemporaine dont je parle ou dans la métropole, Hestia et Hermès sont déliées. Vous avez des autoroutes qui vont de A à B et vous avez des zones de Hestia où il n'y a qu'une entrée et on n'est pas relié partout.

C'est ce que nous voyons dans l'image suivante, vous avez des plaques plus fermées, monofonctionnelles, zones d'activités, zones d'habitat avec une entrée, avec souvent un plan en impasse ou bien une boucle. Les urbanistes dans le monde entier appellent cela aujourd'hui des « raquettes ». Vous avez une route qui revient au point de départ et les gens y sont enfermés. Il n'y a pas de développement futur. Si vous voulez vendre votre terrain pour qu'il y ait autre chose, personne n'achètera autre chose, on ne peut acheter que ce qu'il y a là.

La mutabilité, la transformation est difficile. Or, le durable, c'est le transformable. Ce sont donc des zones moins transformables, néanmoins, il faut faire avec. Par rapport à cela, je voudrais faire ce schéma pour dire qu'il y a donc dans cette ville moderne qui est en train de se « métropoliser », qui a ce modèle un peu éclaté, une discontinuité. Nous sommes obligés de procéder par ce que j'appelle ici, encore un terme barbare, des « lignes agrégatives ». Cela peut être des avenues ou des boulevards, mais on ne peut prétendre faire des tissus et dire qu'on va tout relier. C'est impossible puisqu'il y a des poches. En revanche, on peut analyser les endroits où il y a déjà des commerces qui vont d'équipements à équipements importants. Là-dessus, il existe un magnétisme évident. Il faut donc conforter ces lignes parce que c'est là que se feront les adresses et les développements.

Ensuite, nous indiquons les zones rouges qui sont des pôles de convergences, ce sont des croisements entre ces lignes où il y a des commerces. Les bleues, ce sont donc les grands équipements déjà en place. Ce qui est cerclé par des ellipses rouges, ce sont des zones dont on pense que nous avons intérêt, à long terme, à essayer de les faire muter pour que les activités qui s'y passent puissent, peu à peu, se tourner vers la ville, la résidence et s'organiser de façon à se relier le mieux possible à la vie urbaine, à moins de constituer une zone monofonctionnelle.

Ces lieux paraissent tout à fait propices à cela. On regarde pour cela la densité de logements qui existent et on s'aperçoit que l'on a les densités les meilleures sur certains endroits : Liévin, Lens, qui sont évidemment les centres-villes. On voit le tramway qui passe le long de l'avenue Jean Jaurès, qui passe par des zones semi-denses et qui auront peut-être vocation à se densifier plus. Nous sommes donc bien sur l'arc que décrivait Michel.

J'ai tendance à penser que cet arc est paysagé, mais il devrait aussi pouvoir devenir un arc d'urbanité, une liaison entre Lens et Liévin qui apparaît un peu appelée par le destin et l'installation du Louvre, sans oublier un triangle qui va vers Loos et vers le secteur minier, qui n'oubliera pas le 11/19 et qui passera par les cités. Nous avons un arc, mais peut-être avons-nous une structure triangulaire ou en étoile, nous approfondirons cela.

Il faudra - et cela nous intéressera -, sous la gouverne des bailleurs et des maires et avec le travail de la mission des bassins miniers, travailler à la mutation, ou densification ou utilisation meilleure des cités. Nous sommes donc en train de regarder des hypothèses de construction dont nous avons parlé au moment de l'oral, j'avais évoqué ce qu'on appelle les « *muses* anglaises », ces cités de maisons, des propriétés qui ont une maison en arrière-cour qui permet de dédoubler l'habitat et ces structures avec jardins peuvent être habitées autrement. C'est intéressant parce qu'en en regardant plusieurs, on peut passer de structures qui ont environ 15 logements à l'hectare à 25 ou 35 logements à l'hectare, ce qui peut être tout à fait utile.

Nous connaissons les projets engagés autour du Louvre, ils sont en cours. Les zones de valorisation urbaine à long terme qui sont indiquées en orange recoupent ce que nous disions tout à l'heure.

**M. DESVIGNE.**- Reprenons de nouveau à l'échelle large le plan de paysage. J'ai oublié de préciser que la grille que vous avez sur la carte correspond à un kilomètre de côté. Je crois que c'est important de le rappeler, on l'oublie peut-être, il s'agit d'un très grand territoire.

Cette première strate du document que nous regarderons correspond justement à la structure paysagère dont j'ai décrit l'origine, donc, ces filaments, ces cordons boisés qui vont finir par composer, non seulement l'arc vert avec ses équipements, mais vous le voyez aussi, toutes ces ramifications vers le 11/19, bien entendu, ce bouclage avec la vallée de la Souchez et l'amélioration du paysage de l'ensemble des grandes infrastructures, des tuyaux dont parlait Christian. Il est vrai que ce paysage compose une très grande charpente qui va définir les lignes d'horizon du territoire d'Euralens. Se superpose à cette structure de paysage, le tramway dont vous voyez justement qu'il participe de ce grand arc vert et vous avez l'implantation de ses arrêts.

Naturellement, cette structure de paysage est propice à l'installation de toute une série de circulations, pour reprendre le terme actuel, « douces », donc, les pistes cyclables, les cheminements. C'est un très grand atout d'avoir toutes ces circulations dans la structure du paysage. Ce sont les traits jaunes que vous avez, dont la fameuse boucle 18 - vous connaissez le projet - qui appartient à ce réseau.

Nous revenons à cette notion de développement qui est clé et que Jean-Louis SUBILEAU n'oublie jamais. Bien entendu, cet arc paysagé et équipé, comme Christian vient de le dire, est vraiment le lieu du développement possible. C'est le lieu de l'urbanité que nous devons amener dans Euralens.

Il existe vraiment une convergence formidable entre tous ces enjeux : le paysage, ces grands équipements culturels et sportifs et la possibilité de venir développer très substantiellement l'agglomération autour de cette image. Nous parlions de centralité, effectivement, ce grand arc vert est aussi, me semble-t-il, une image que l'on peut se fabriquer de ce territoire dont la structure n'était pas évidente. Cette structure en plaques ne permettait pas de se faire une image mentale. Ce grand arc vert à dominante paysagère - nous verrons toutes ses lignes d'horizon - est une structure forte.

Les voiries existent et la possibilité, selon nous - c'est peut-être un peu pâle, vu de loin -, d'imaginer un maillage complémentaire. C'est notamment vrai pour la commune de Liévin où le système de voies actuel est une coupure. Le centre-ville est coupé en deux parties. Il nous semble qu'autour de cette grande zone commerciale dont on connaît, d'ailleurs, les atouts - c'est-à-dire que l'on sait bien que cela a été très important dans l'histoire récente de Liévin et que cela a permis une vie importante - mais, au fond, peut-être, la période est donnée d'avoir une mutation de ces lieux-là, de recomposer son parcellaire. Vous voyez que cette recomposition du parcellaire passe, à l'horizontal, par ces cordons verts et, en vertical, par des rues qui vont permettre également de lier le nord et le sud de l'agglomération. Nous avons donc une véritable

recomposition parcellaire qui permettra de développer, d'intensifier la vie de ce lieu de commerce.

Nous sommes toujours dans le cadre du plan guide, du plan directeur, mais nous allons évoquer là où nous en sommes. Il existe un grand nombre d'études, nous sommes partis pour plusieurs années et voici les quelques études sur lesquelles nous sommes aujourd'hui. Un zoom sur le tramway qui passe, bien entendu, tout à fait aux abords du Louvre, du stade, du centre-ville de Lens. Plusieurs options sont encore à l'étude. L'une plus au nord permet, par exemple, de desservir l'université de l'Artois et c'est un atout également du développement du centre de Lens. Cependant, un des sujets qui nous intéresse le plus est la traversée du faisceau de voies ferrées, un nouveau franchissement parce que non seulement ce franchissement permet le passage du tramway, mais aussi sans doute une circulation très fluide, très belle aussi depuis la gare vers le Louvre, encore une fois, dans la logique de ce grand arc vert et de ces équipements.

Il y a une perte d'image, tant pis, nous retrouverons l'image du franchissement en cours de route. Certains d'entre vous l'ont vue. Il existe une image, on voit - imaginez-le puisque vous nous demandez de rêver - une très grande ouverture sur les voies ferrées où passe le tramway et où on a de la végétation, des voies cyclables, des grands cheminements. Cela nous paraît une très grande priorité dans le développement, pour le tramway, bien sûr, mais, très vite aussi, pour avoir un accès très ample, qui évite le passage sous voies ferrées actuel et qui connecte tous les équipements dans l'arc. Nous mettrons l'image après si nous y parvenons.

C'est un point plus simple, le passage du tramway entre le Louvre et le stade à côté de l'école qui a été réhabilité récemment.

Parles-tu du quartier de la gare ?

**M. PORTZAMPARC.**- Nous pouvons parler très vite du fait que, dans les études en cours, on regarde le passage, le long du train et de la gare, d'un quartier en longueur qui permet d'installer du bureau, des cours, des immeubles un peu plus hauts, des immeubles un peu plus bas, des cours relativement ouvertes - vous le voyez dans la série d'images -, qui s'appellerait, pour le moment, « le quartier des gares » et qui aiderait à conduire celui qui sort de la gare très naturellement, justement, dans ce parcours vers l'arc vert et vers le Louvre qui ferait partie du trajet. Ce sont en même temps des « adresses », entre guillemets, qui seraient privilégiées.

**M. DESVIGNE.**- Maintenant, zoomons d'une manière plus précise sur ce que je décrivais tout à l'heure, cette réorganisation potentielle du parcellaire, notamment ce fameux boulevard de l'automobile qui peut être, finalement et presque contre toute attente, le support de ce redéploiement parcellaire, de cette densification de l'équipement et de l'activité. Très vite, nous voyons comment nous aurons toute une série de cheminements au travers du centre-ville de Liévin.

En orange, vous avez les secteurs de développement. Ils sont très nombreux. Revenons sur ce que je décrivais - et que nous voyons mieux -, sur cette valorisation du système viaire, sur ce maillage complémentaire qui permettra de tisser les relations entre le nord et le sud de l'agglomération.

**M. PORTZAMPARC.**- Nous sommes toujours sur cet arc. Les voiries secondaires, considérez que, si on a une ligne comme Jean Jaurès, comme la Départementale 58, ce n'est pas seulement un passage de voitures, c'est le moyen d'urbaniser sur les bords et, donc, de faire des transversales.

Sur Liévin, l'important est d'arriver à irriguer le centre-ville à partir de la RD 58. Ce sont des liens ponctuels représentés ici en blanc, qui se relient aux structures des voiries de Liévin et permettent la traversée. C'est une reconstitution par îlots, si vous voulez, mais qui ne peut se faire que lentement puisque c'est une zone d'activités et de commerces qui vit aujourd'hui, c'est avec les commerçants, les propriétaires, la mairie, etc. C'est l'idée qu'une mutation est possible,

mais elle serait très bénéfique puisqu'elle permet de donner une nouvelle valeur à ces adresses, et de ré-urbaniser et de donner cette vie urbaine à Liévin, tout en le reliant au grand arc.

**M. DESVIGNE.**- L'enjeu est à plusieurs vitesses. On comprend bien que ce processus de mutation va prendre du temps mais, en revanche, il nous semble que le paysage peut nous aider à prendre très vite, à préfigurer et à amorcer ce processus. Cette recomposition parcellaire peut tout de suite se matérialiser par des opérations modestes. Par exemple, ici, la transformation de ce grand parking.

L'image suivante, ce sont des photomontages un peu naïfs pour l'instant mais, avec ce langage, celui que je vous montrais des petits cordons boisés du début, l'idée est que, très vite, on peut investir même les parkings les plus simples pour commencer à écrire ce redécoupage parcellaire et pour valoriser ce paysage et ces parcelles.

En ce qui concerne la RD 58, aujourd'hui, justement, il serait facile avec ces cordons boisés dont vous connaissez l'existant d'installer... On sait le faire, on sait que, très rapidement, par de petits cordons boisés, les mêmes qu'on aura dans tout ce système de parc, on peut donner une tout autre qualité à cet élément qui, du coup, va devenir un élément tout à fait clé du développement d'Euralens.

En ce qui concerne la ZAC de la Belle Femme à Liévin qui, notamment, est un des éléments importants de lien nord/sud en allant vers les terrils, un projet de quartier déjà connu et déjà dessiné. Il nous paraît que, très rapidement, dans l'image suivante, on pourrait préfigurer un certain nombre de cheminements.

Ainsi, le maillage que l'on voyait tout à l'heure dont on comprend bien qu'il sera un phénomène long et complexe peut s'amorcer, comme on vient de le voir, autour des centres commerciaux, mais déjà aussi plus dans la profondeur de la ville par ces cheminements. On l'avait annoncé lors de la première rencontre que nous avons eue avec vous. Ici, par exemple, il est très facile de créer un cheminement vers le 11/19 au travers de cette ZAC et c'est une manière d'annoncer et de préfigurer ces quartiers en mutation.

Nous passons à des éléments plus concrets, plus précis et plus urgents aussi, il s'agit de l'accès ouest au Louvre, à Liévin. Plusieurs enjeux : le nord de la ZAC Jean Jaurès où il y a des urgences, la construction d'un équipement scolaire, donc, le regroupement des cantines de l'agglomération, mais aussi, bien entendu, la création d'un parking d'accès au Louvre.

Ce que nous proposons, d'une manière pour l'instant quantitative, relativement sommaire, c'est :

- l'implantation de ces deux parcelles qui ont été recomposées pour les équipements scolaires à venir,
- une gare d'autobus pour desservir ces équipements scolaires et le Louvre, bien sûr, et ce parking de desserte du Louvre,
- l'étude d'un certain nombre de chemins - et c'est important, cela fait partie de ce faisceau de cheminements verts que je vous montrais - et, notamment, l'accès au Louvre privilégié qui sera en relation avec le centre de Liévin. C'est celui que nous voyons au nord et qui est tout à fait lié à d'anciens cavaliers préexistants.

Nous souhaitons également que le parking ouvre très facilement, très naturellement sur le Louvre.

Je vais essayer d'être plus simple et plus rapide. Nous n'allons peut-être pas rentrer trop dans le détail, mais sachez que nous travaillons simultanément à plusieurs échelles. Nous venons de voir la large échelle du plan directeur et un certain nombre de réflexions à cette échelle plus large. Simultanément, mais cela va avec, bien sûr, nous sommes en charge de la définition des espaces

publics à construire immédiatement pour donner dans deux ans l'accès au Louvre. Vous avez le plan de nos interventions.

La structure végétale sur laquelle nous pouvons intervenir à très court terme est bien celle des accès au Louvre. Vous voyez que nous avons déjà une sorte de paysage qui s'installe. Nous allons passer dans certaines opérations. Pour nous, la rue Jean l'Étienne, celle qui relie la gare et le Louvre est très importante. Il nous semble que ce paysage doit venir sur la rue Jean l'Étienne tout de suite et c'est le paysage qui va servir aussi de préfiguration pour le quartier de la gare qui vient d'être décrit. C'est également la préfiguration du passage du futur tramway, mais cela doit être un chemin paysagé. C'est un chemin qui appartient à ce dispositif dès la sortie de la gare. L'image est un peu naïve, mais vous pouvez l'imaginer : on sort de la gare et, tout de suite, on est entraîné vers le stade Bollaert et, bien entendu, vers le Louvre.

Le passage sur le pont Césarine qui sera l'un des passages à long terme puisque - malheureusement, l'image manque, mais nous la retrouverons à la fin - nous pensons qu'un autre passage existera accompagnant le tramway, ce passage consiste à donner du confort et les études le confirment. Nous pouvons supprimer une voie automobile, avoir un trottoir très élargi sur lequel on a également les bicyclettes, un traitement acoustique, un traitement de lumière. Puis, il s'agit de monter sur le cavalier. Parallèlement, vous avez toujours en bas l'image existante et, puis, l'image ensuite, là encore, les cordons boisés qui nous permettent de montrer, de figurer tout à fait le cheminement vers le Louvre.

En coupe, vous avez en haut l'état existant, en bas le projet. Il s'agit de re-sculpter le cavalier de telle sorte qu'une rampe parallèle à celle de l'accès aux voies ferrées permette aux piétons de se rendre sur le cavalier qui préexiste.

**M. PORTZAMPARC.**- En deux endroits, on préfigure et j'ai dessiné une passerelle couverte qui fait un peu refuge et qui refait la continuité des cavaliers, qui est abritée et où on peut se repérer. Quand on passe dessous, c'est aussi un repère - et ce sera important -, signalant le passage des cavaliers, avec une continuité du sol béton et, au dessus, une structure légère qui abritera. Il s'agit d'un petit refuge, un petit abri et un petit signal en même temps.

**M. DESVIGNE.**- Le chemin sur le cavalier est très important pour nous. Le choix que nous ferons en termes de végétation, sous réserve de sa dangerosité, c'est de la conserver quasiment en l'état, c'est-à-dire d'envisager sur le long terme sa mutation. Bien sûr, il faudra éclaircir, il faudra régénérer, mais cela se fera dans un deuxième temps. Tout de suite, nous pensons qu'il faut garder la qualité de ce paysage et de cette sorte de nature, finalement, accidentelle. Nous proposons donc un chemin très lisible, mais d'essayer de tenir, autant que nous le pourrons, cette nature telle qu'elle est et de n'envisager que progressivement sa mutation.

**M. PORTZAMPARC.**- Ce franchissement, toujours en passerelle, est à l'entrée du parc du Louvre et le tramway passera dessous. Ce sera, en même temps qu'un franchissement, une sorte de passage et de porte.

**M. DESVIGNE.**- Une réflexion, en termes d'accès, pour l'ensemble des parkings qui desservent le Louvre. Ces choses vous sont connues, c'est tout à fait le programme, mais nous vous montrons un peu comment ceci fonctionne. Je vais l'expliquer très sommairement. L'idée majeure est de dire que, concernant Lens, tout converge vers les parkings du stade Bollaert et nous vous proposerons, d'ailleurs, leur amélioration.

Il se trouve que le système de voirie, tel que Christian l'a décrit, est très simple. Il y a des rayonnantes qui vont au centre et le centre, pratiquement, c'est ce parking. C'est très simple, on va vers le stade Bollaert, on va dans ce parking que l'on transformera et on trouvera, depuis ce parking, une extension, une annexe, mais qui est presque un satellite. On va et on revient au

parking Dumortier qui est très proche du Louvre, mais qui ne doit pas être connecté, selon nous, au stade où nous en sommes, avec le tissu des voiries des rues environnantes. Ce n'est qu'une annexe, un satellite du parking Bollaert. Bien entendu, côté Liévin, il existe le parking que nous venons de décrire, mais tous ces accès sont très simples.

Voilà l'image de ce parking Dumortier. Voilà également le traitement du cheminement depuis ce parking vers le Louvre où l'on retrouve toujours ce même langage, des chemins dont on imagine qu'ils seront relativement clairs et cette présence végétale foisonnante, telle qu'elle est aujourd'hui.

Ce parking est traité. Vous voyez qu'il existe une grande homogénéité dans le traitement paysagé de ces lieux. Ce parking a des boisements très simples. Nous proposons pour le parking Bollaert, et ceci est une extension de ce que nous devons faire, qu'il y ait également la présence de cordons boisés. Il en existe, mais nous proposons de multiplier cela, de telle sorte que les grandes surfaces de bitume ne soient plus que ces sortes de cordons, de clairières dans le grand système de notre arc vert.

De la même manière, nous repartons à l'ouest. L'accès au parking que nous avons vu tout à l'heure, côté Liévin, donc, par la rue Jacquard, peut faire l'objet d'un traitement paysagé de même nature. Nous avons déjà décrit ce parking.

Nous proposons également d'agir tout de suite pour cette connexion qui est très importante pour tous avec le site du 11/19. Dès la rue de la Rochefoucauld, on peut avoir une présence de ces cordons boisés et une requalification des trottoirs selon le même langage, avec la même écriture. Plus profondément, nous pensons que le moment est venu de faire quelque chose pour le cavalier qui existe et qui relie le 11/19, afin d'améliorer son paysage, ses trottoirs, son système de ramassage de l'eau. Il doit vraiment faire partie tout de suite de ce réseau des cheminements liés au Louvre.

Lorsqu'on continue rue de la Fosse, là encore, cordons boisés, fossés, trottoirs, tout ce réseau de cheminements, selon nous, doit être fait dès aujourd'hui. En orangé, vous avez ce qui était prévu finalement, c'est ce qu'il s'agissait de faire. Sur l'image suivante, nous vous proposons d'augmenter ce réseau à court terme pour, notamment, donner tout de suite de la qualité - je le répète - dans la liaison au nord vers le 11/19.

**M. le Président.**- Merci beaucoup. Je vous remercie de votre silence, de votre intérêt. Je vous rappelle que, lorsque Jacques CHABAN-DELMAS est venu en 1972, après que Georges POMPIDOU ait évoqué, puis abandonné l'idée de donner la maison à chaque mineur, devant ce problème urbain gigantesque, les houillères ont entrepris de rénover le bassin minier. Et pour ce faire, elles n'ont pas engagé un seul architecte. Cela veut dire tout simplement qu'on a considéré à l'époque qu'on pouvait refaire, rénover, refonder les villes minières sans un seul architecte. C'est peut-être la première fois que dans le bassin minier, les élus écoutent un architecte du point de vue généraliste, je ne parle pas de leur destin local et de leur remarquable action locale.

Je rappelle et j'informe M. de PORTZAMPARC - M. DESVIGNE le sait - qu'il y a 25 ans, un rapport est sorti en disant que le moment était venu, que le rapport de force était favorable, que le charbon avait disparu, que les villes minières étaient des villes fantômes. Il s'agit de les détruire. Ayons le courage d'inventer le resserrement urbain dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Nous savons construire des villes nouvelles, nous ne savons pas détruire les villes anciennes. Apprenons à le faire dans le bassin minier.

Vous voyez le chemin parcouru, je le dis à M. PORTZAMPARC comme à M. DESVIGNE. Et, si cela ne s'est pas produit, c'est parce que les élus qui sont rassemblés ici ont refusé et ont dit qu'ils sont persuadés que nos villes ont un destin après le charbon. Il fallait peut-être qu'à ce moment, un



geste plus fort soit fait, une communauté urbaine mais, politiquement, c'était impossible. Il fallait peut-être qu'une garantie supérieure soit prise, l'achat du patrimoine, et nous nous sommes, à ce moment-là, adressés à l'État qui, en gros, nous a dit que nous étions incapables de gérer le patrimoine. C'est au bout de 15 ans de lutte qu'un jour, un ministre des finances, proche de nous d'ailleurs, proche de moi, regardant sa montre avec impatience, nous a dit qu'il ne pouvait pas nous donner le patrimoine, mais nous le vendre. Encore une fois, les élus qui sont dans les communes les moins riches de France ont décidé de l'acheter et nous avons acheté le patrimoine.

Bref, si nous sommes restés un ensemble urbain, c'est parce que nous l'avons vraiment désiré, voulu comme aucun autre territoire en France. Cette fois-ci, c'est une autre étape qui commence et qui s'appelle Euralens, à laquelle vous participez et qui sera passionnante.

Nous avons bien vu se dessiner l'archipel vert, l'arc vert, la centralité verte. Nous avons bien compris coupure, cavalier, etc. Une ou deux questions, mais sur des principes généraux, non pas sur tel ou tel aspect puisqu'on vous a infligé la centralité lensoise. Sans la centralité Lens-Liévin-Loos, je vous répète, pas d'Euralens, pas d'agglomération, pas de projet commun, le Louvre n'arrive nulle part. Vous avez décidé que le Louvre arriverait quelque part. Ce quelque part, c'est ici.

Si vous avez donc deux ou trois questions à poser, vous les posez et, après, nous enchaînons tout de suite, puis nous reviendrons avec M. de PORTZAMPARC sur Stanford à Lille, Euratechnologies et, par conséquent, le pôle de caractère européen du numérique, les images et les œuvres numériques pour bien montrer les deux aspects d'Euralens, l'intelligence de la ville et le développement économique de demain.

**M. CARON.**- Ce sont des experts de renommée mondiale, donc, nous n'allons rien leur apprendre. Je voulais cependant insister sur deux aspects qu'ils n'ont peut-être pas, de mon point de vue, assez pointés. C'est bien de parler des circulations douces en nervures, il faut aussi des axes structurants en circulations douces pour ne pas considérer que le seul déplacement possible, c'est le tramway ou la voiture. Il existe toute une série de pénétrantes et ce doit être lisible et structuré. Or, nous n'avons l'impression que d'une approche fine par petits détours. Dans les villes modernes, je crois qu'il faut de l'éco-mobilité structurée.

Puis, un deuxième aspect, nous avons beaucoup vu une approche spatiale, ce qui est normal. Je crois que nous sommes caractérisés dans le bassin minier par un habitat horizontal et des signaux verticaux particuliers. Les cônes de visibilité sur les signaux verticaux me paraissent hyper importants. Par exemple, les vues sur Lorette, de quelque endroit que l'on soit dans le bassin minier, il y a des moments où il existe des perspectives, par exemple, dans la rue de Ferney\* qui sont extraordinaires ou quand on descend dans la rue de Béthune, on a le terril de Méricourt qui est au milieu. Il faut qu'il y ait une pensée de la mise en scène des signaux verticaux à distance qui structurent l'aménagement spatial local parce qu'il faut y vivre, mais il faut aussi penser que, pour beaucoup d'acteurs, la découverte qu'ils ont du territoire minier, c'est l'arrière des maisons par le TGV et les grands axes. Or, on l'a vu par le chevalet, mais cela n'a pas été dit. Or, les signaux verticaux chez nous ont une importance plus forte que dans les métropoles modernes.

**M. le Président.**- Nous reviendrons sur les signaux verticaux à propos de l'éclairage des terrils, notamment, ou de l'éclairage de Notre-Dame-de-Lorette, etc., je suis d'accord.

Une autre question sur des principes généraux ?

Vous restez en première division, Monsieur DORÉ, je vous le signale. Il faut le dire à MM. DESVIGNE et PORTZAMPARC, le Racing joue avec nos nerfs, il est 19<sup>e</sup>. On vous fait venir, il perd à domicile, ce n'est pas possible.

*(Rires.)*

Donc, à l'unanimité, Euralens vous demande de gagner et de battre Saint-Étienne demain. On est d'accord ? L'État se joint à moi et c'est rare qu'il se mêle de ces choses-là. Qui a encore une question à poser ?

Parlez-nous de Stanford, d'Euratechnologies, de la métropole rayonnante, de cette avancée remarquable que vous avez faite au cœur de la métropole et que la Région, d'ailleurs, a largement financée.

**M. CHEHIH.**- Exactement ! Bonjour à tous. Je vais commencer par une toute petite anecdote, c'est que je suis né ici à Liévin et j'y ai habité pendant une vingtaine d'années. Je suis un enfant de mineur qui a travaillé sur les sites que l'on a vus à Liévin, etc. C'est pour moi une manière aussi de continuer l'action professionnelle qui avait été menée à l'époque par mon papa en arrivant dans cette région que j'aime et que j'adore par-dessus tout.

L'histoire a fait qu'ensuite, je suis parti pour rejoindre la métropole, via un petit passage aux États-Unis, et je suis revenu. J'ai d'ailleurs travaillé chez M. VANDIERENDONCK pendant six ans dans le cadre d'une très, très belle aventure qui a été la revitalisation de Roubaix et sa réactivation économique, qui a été un vrai succès. Puis, j'ai rejoint, il y a environ huit ans, un projet que vous connaissez tous, à peu près, qui s'appelle Euratechnologies.

**M. le Président.**- Non, ils ne connaissent pas.

**M. CHEHIH.**- Pour ceux qui ne connaissent pas, le projet Euratechnologies était au départ une idée très simple : comment une région comme la nôtre qui doit connaître une vraie mutation pouvait-elle se qualifier - on parle de football aujourd'hui, alors j'en profite pour en parler aussi un peu - pour une compétition aussi prestigieuse que la Ligue des champions dans le secteur du numérique ? Nous jouions à l'époque en national dans le secteur d'activités et, puis, chaque année, au travers de ce projet, nous avons commencé à grappiller un peu des points, à acheter quelques joueurs et à arriver - excusez-moi la métaphore très footballistique, mais j'adore ce sport, en l'occurrence, venant du bassin minier -, petit à petit, à passer en ligue 2, puis, aujourd'hui, peut-être en ligue 1 grâce à ce projet qui s'appelle Euratechnologies, qui a mis un focus très fort sur notre région en matière de mutation vers les activités numériques.

Nous n'avons pas fait cela tout seuls, il y a énormément d'acteurs, des acteurs institutionnels, mais également économiques dont les entreprises, notamment du secteur numérique, ont joué le jeu et continuent à jouer le jeu.

Aujourd'hui, Euratechnologies, au bout de deux ans, a été créé sur le territoire lillois autour d'un premier élément qui était le Blan-Laffont qui a été fortement rénové grâce à l'appui de la Communauté urbaine de Lille, de la Région et de tous les partenaires.

**M. le Président.**- Une ancienne usine.

**M. CHEHIH.**- Une ancienne usine textile pour symboliser la mutation des industries traditionnelles vers les industries du futur et notamment les industries numériques. Aujourd'hui, Euratechnologies, c'est 107 entreprises pour environ 1 600 emplois. Nous sommes connectés partout dans le monde, nous avons des partenariats prestigieux. Nous avons énormément d'entreprises qui sont en attente pour venir chez nous - environ quatre demandes par jour -, mais nous avons aussi quelques manques. Il s'agit de compléter une véritable chaîne de valeurs dans les activités du numérique, non pas seulement sur Euratechnologies, mais dans l'ensemble de la région.

Un élément de réponse est en train d'être apporté très fortement autour de la pleine image, donc, sur le territoire de Roubaix, Tourcoing. Des éléments sont apportés très fortement sur le territoire valenciennois, d'autres sont aujourd'hui apportés sur le territoire de Villeneuve d'Ascq au travers



du parc scientifique de la Haute Borne. Il nous fallait quelque chose de très, très important par rapport à cette course pour jouer la Ligue des champions dans le secteur du numérique, c'est tout ce qui a trait à la culture et notamment au numérique dans la culture.

L'arrivée du Louvre-Lens nous permettait justement de trouver une légitimité et d'envoyer un signal très fort à l'ensemble des marchés dans le numérique et de coller un projet autour du numérique culturel via l'arrivée du Louvre. Alors, l'objectif n'est pas de faire venir des entreprises pour vendre des technologies au Louvre. Ce n'est pas l'objet, pour cela, il n'y a pas besoin de créer un pôle. Il y a juste, à un moment donné, à passer des marchés et à faire répondre des entreprises.

L'objectif est vraiment différent. Il s'agit de créer une véritable dynamique autour du secteur d'activités qui est un secteur phare. Aujourd'hui, vous voyez un petit peu dans la presse tout ce qui se passe autour de Google, de ce que Google veut faire en France en numérisant les bibliothèques et les livres. Donc, laisser partir un pan de notre activité, un pan de notre patrimoine culturel entre les mains d'un acteur aussi prestigieux soit-il que Google, c'est peut-être aussi un peu une véritable difficulté pour nous, dans le sens où nous n'avons pas d'acteurs de cette taille qui soient capables de numériser ces œuvres-là et de les garder sur notre territoire national. Peut-être que, demain, on créera un Google, ce n'est pas ce que je dis mais, quelque part, nous avons aussi la possibilité de faire émerger des acteurs très importants qui peuvent jouer ce rôle de valorisation, de sécurisation, de transmission, de diffusion de la culture à un plus grand nombre et, par la même occasion, de création de valeurs et d'activités économiques autour de ces secteurs d'activités.

Je ne vais pas entrer dans les détails techniques ni technologiques parce que, sinon, cela va vous embêter et ce n'est pas forcément très intéressant. Simplement, je vais vous dire où nous en sommes aujourd'hui. Nous sommes partis sur une dynamique qui a commencé en août 2010 dans ces mêmes locaux, ici à la ville de Lens, et nous nous sommes fixé des objectifs très simples à atteindre. Le premier était de créer un véritable groupe de travail. Des choses existent en région, l'objectif n'est pas de recréer et de réinventer la roue. L'objectif est de fédérer autour de ce projet l'ensemble des forces vives du secteur d'activités pour travailler ensemble sur une modélisation de ce que pourrait être un cluster dans le numérique culturel.

Nous avons un grand champ d'acteurs qui sont des acteurs régionaux, métropolitains, mais aussi locaux et j'ai tenu à ce qu'il y ait des acteurs locaux. Dans ces acteurs, nous avons des institutions, des acteurs économiques dont les entreprises, les fédérations d'entreprises, des acteurs de la recherche, de l'éducation. Nous espérons, demain, avoir des acteurs du financement parce que, sans financement, pas de développement économique ; sans financement de la croissance, pas de développement économique ; sans financement de l'émergence et de l'innovation, pas de développement économique.

Du coup, nous voulons créer ce cluster-là avec une vraie volonté affirmée de fédérer l'ensemble des forces vives régionales pour éviter les phénomènes de cannibalisation ou les phénomènes de concurrence intersites entre tous les acteurs que j'ai cités juste avant. Ce groupe fonctionne, il est placé sous la responsabilité et l'impulsion de Mme la Sous-préfète que je remercie vraiment puisqu'elle fait un travail formidable autour de ce groupe de travail.

Derrière cela, je ne peux pas prendre tout seul le risque de dire que c'est vers ce secteur d'activités-là qu'il faut aller. Il y a dans ce secteur d'activités et dans la chaîne de valeurs, un certain nombre d'activités qui sont liées au numérique. Notre objectif à nous n'est pas de taper large, mais de cibler les secteurs les plus porteurs pour créer des marchés de niches sur le territoire lensois et de vraiment se positionner comme étant des spécialistes dans ces secteurs d'activités.

Pour cela, nous voulons nous appuyer sur toute l'expertise d'un des premiers consommateurs et quelqu'un qui a une vraie référence dans ce secteur d'activités, qui est le Louvre. Le Louvre sait de quoi il parle quand il parle de numérique culturel. Aujourd'hui, la transformation des œuvres, la sécurisation des œuvres, la diffusion des œuvres, le Louvre a une vraie expertise sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Donc, choisir un ou des segments clés, des segments porteurs qui nous permettraient de développer une activité de ce type-là sur le territoire métropolitain lensois.

Nous avons donc fait appel à un cabinet, nous avons lancé un appel d'offres, c'était parmi les objectifs qui étaient les nôtres : premièrement, groupe de travail ; deuxièmement, lancer une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage). Nous avons choisi un acteur qui est la compagnie européenne d'intelligence stratégique qui va nous aider à définir les secteurs forts sur lesquels nous sommes.

Cette AMO comprend un certain nombre de choses : d'abord, la définition du numérique culturel parce que le numérique, nous savons ce que c'est, le culturel aussi ; en revanche, l'intermédiation et l'interaction ou l'interopérabilité entre les deux, il faut absolument que l'on soit capable de le définir, de manière à le rendre accessible à tous ceux qui, demain, auront une idée de création d'entreprise dans ce secteur d'activités ou tous ceux qui ont des entreprises, qui voudraient rejoindre ce cluster-là.

Ensuite, faire un état des lieux, c'est-à-dire regarder quelles sont les forces vives. On se rend compte aujourd'hui qu'il existe énormément de forces vives sur ce territoire. Il existe énormément d'écoles et des écoles qui, aujourd'hui, forment déjà de bons ingénieurs, des IUT, des écoles qui, aujourd'hui, fonctionnent. Ce n'est pas la peine d'aller réinventer la roue, des acteurs font cela, fédérons-les et faisons en sorte de travailler avec eux.

Après, subsiste toute la question des infrastructures. Sans des gros tuyaux, il n'y a pas de numérique. La question des infrastructures et du haut débit est une vraie question fondamentale pour réussir à développer une activité numérique sur un territoire. Nous avons demandé à des personnes qui sont en train de nous aider à regarder quelles sont les infrastructures et comment soit on pourrait les *upgrader*, soit s'en servir aujourd'hui dans ce que nous voulons faire.

Le dernier point dans cette activité-là, dans l'AMO, était de définir de grands scénarii de développement pour choisir les bons clusters, de manière à investir sur les bons clusters et les bons acteurs, de manière à créer une vraie valeur ajoutée. Puis, il faut aller chercher de l'argent, c'est un point très important et c'est quelque chose que j'ai appris à Roubaix et je remercie vraiment le maire de Roubaix pour cela.

**M. le Président.**- C'est l'agrégation à Roubaix.

**M. CHEHIH.**- C'est une excellente école, surtout sur ce point-là. Il y a actuellement le grand emprunt, que vous connaissez tous, qui est une belle dame qui peut faire fantasmer, mais qui nécessite aussi de prendre le temps de la séduire. Nous avons voulu au sein de cette AMO intégrer un vrai point fort, en tout cas, une vraie volonté qui était de répondre, sur la question du numérique culturel, au programme d'investissement de l'avenir. Ce cabinet va nous aider à répondre à cela.

Enfin, le dernier point est que j'ai appris au travers d'Euratechnologies que, tant que vous n'avez pas de lieu, vous n'existez pas. Je vous assure que j'ai travaillé pendant six ans à expliquer à des gens qu'Euratechnologies allait naître, avec l'impulsion très forte de Pierre de SAINTIGNON, Vice-président chargé de l'économie à la Région. Les gens nous regardaient en nous disant que nous étions bien gentils mais qu'en revanche, ils n'avaient pas encore vu un début de briques quelque part et que, lorsqu'ils verraient quelque chose, ils commenceraient à s'intéresser à notre projet. Nous avons donc eu, pendant cinq ou six ans, la difficulté à expliquer tout cela.

Une fois que nous avons eu le lieu, il parle de lui-même. Aujourd'hui, les gens veulent absolument nous rejoindre et nous voudrions pouvoir faire la même chose ici. Je me suis promené un peu, cela m'a fait plaisir, j'ai pu aller voir mes parents pendant ce temps-là également et, puis, nous avons vu un lieu qui était très intéressant - et je l'ai vu sur votre projection - là où le tramway passait. Juste à côté, il y a une petite école extrêmement bien placée qui, aujourd'hui, pourrait vraiment être un vrai lieu de développement d'un cluster dans ces secteurs d'activités-là et c'est l'école Paul Bert.

J'en ai parlé à la ville de Lens qui m'a de suite répondu qu'elle allait regarder. Aujourd'hui, ce serait l'endroit idéal pour développer ce cluster parce qu'il ne vivra et ne se développera que dans l'environnement proche du Louvre. En termes d'attractivité des entreprises, avoir un acteur aussi prestigieux que le Louvre est une force pour développer un tel cluster. Nous nous étions engagés à atteindre en fin 2010 les quatre objectifs qui étaient les nôtres quand nous avons pris la responsabilité de nous poser la question d'aller sur ce type de projet au mois d'août. Nous y sommes aujourd'hui et nous allons nous refixer des objectifs à partir du mois de janvier 2011. Nous avons un groupe de travail le 17 janvier prochain.

**M. le Président.**- Il s'agit d'un Liévinois. Dans l'expression « apprendre à aller chercher l'argent à Roubaix », cela signifie ne pas recevoir de l'argent de Roubaix, cela n'est jamais arrivé.

*(Rires.)*

Cela signifie apprendre à Roubaix à aller chercher de l'argent. Merci beaucoup.

**M. CHEHIH.**- Merci à vous.

**M. le Président.**- J'indique que le plan régional numérique fera vraiment faire des éco-cités du Louvre et du numérique ici une priorité, même si Liévin est déjà câblé à partir des fondamentaux coaxiaux qu'il avait et est passé à la fibre optique sur ce réseau-là.

Avez-vous des questions à poser ? Non ? Nous pouvons revenir aux architectes ? Si vous avez des questions, c'est maintenant, sinon, après, nous ferons la routine de l'Assemblée générale. Profitez des deux architectes.

Oui, Monsieur HAJA ?

**M. HAJA.**- De l'endroit où je suis, il m'est difficile de comprendre les codes qui avaient été proposés.

Par ailleurs, si cela est possible, je rejoins ce que disait Jean-François CARON, quand on parle de centralité, il y a aussi un environnement. Déjà, dès aujourd'hui, il faut essayer de lier cette centralité avec l'environnement immédiat. Nous ne pouvons pas parler uniquement de la centralité si, d'un autre côté, nous n'essayons pas d'avoir une réflexion sur les circulations, qu'elles soient piétonnes, « cyclo » ou pour le tramway.

**M. le Président.**- Bien sûr, je rappelle qu'Euralens a vocation à s'étendre à l'ensemble de l'arrondissement et au-delà. Partons de la centralité, si vous êtes convaincus, petit à petit, le mandat s'étendra et nos deux architectes sont d'accord pour réfléchir sur l'ensemble sans, en aucun cas, préempter sur votre souveraineté locale.

**Mme la Présidente de l'Office de tourisme.**- En tant que Présidente de l'Office de tourisme, les architectes m'ont fait rêver. J'imagine déjà tous les circuits que nous allons pouvoir organiser et nos visiteurs n'auront pas de problèmes pour rester sur le territoire parce que nous aurons tellement de choses à leur proposer et à leur montrer que nous serons débordés par l'afflux des visiteurs. Bravo pour tout ce qu'ils ont fait.

**M. le Président.**- Avez-vous d'autres questions ?

Madame GENISSON ; M. SUBILEAU aura la parole ensuite.

**Mme GENISSON.**- Je souhaite réagir sur vos réactions par rapport à la demande de prise en compte de la verticalité, cela me semble tout à fait fondamental.

**M. le Président.**- Monsieur de PORTZAMPARC ?

**M. PORTZAMPARC.**- Nous avons effectué une présentation qui était peut-être un peu analytique, nous avons mis de côté quelque chose - vous le savez plus que nous -, ce sont les grandes qualités du territoire sur lesquelles nous ne sommes pas revenus alors que c'est, en principe, notre métier. J'ai été très sensible à cette intervention du maire de Loos sur le fait qu'il existe des signaux verticaux et l'horizontalité puisqu'en général, l'horizontalité fait qu'on est perdu ; et, là, il existe cette qualité particulière que nous avons ces signes. Nous n'en avons pas parlé, mais j'aime beaucoup cette idée de la mise en valeur du paysage par des repères lointains. Nous y sommes sensibles et, puis, nous l'avons mis de côté parce que, pour nous, c'est comme une évidence et nous avons pensé qu'ici, vous savez bien que tout cela existe.

La deuxième chose est la qualité extraordinaire des cités ou de certaines cités au point de vue paysage. Ce sont vraiment les arbres, les pelouses, ce sont des modèles de villes utopiques et idéales, de cités jardins. Nous n'en avons pas parlé, mais nous y sommes sensibles et nous connaissons, en même temps, la difficulté de transformer cet habitat car il doit pouvoir être transformé. C'est un des thèmes importants, c'est une sorte de valeur de réutiliser au mieux. Nous n'en avons pas parlé, en l'occurrence, parce que nous étions dans l'analyse urbaine. Nous n'avons pas tout dit, mais ce sont des points qui sont pour nous des accroches très fortes spécifiques à Euralens.

**M. le Président.**- Merci.

Monsieur SUBILEAU, que nous n'avons pas encore entendu, de la conviction, de la concision.

**M. SUBILEAU.**- La concision, vous allez l'avoir.

**M. le Président.**- Comme toujours.

**M. SUBILEAU.**- Premièrement, nous aurions peut-être dû le dire avant que nos amis interviennent, ils ont présenté leur marché, l'exécution de leur marché, leurs pensées débordent beaucoup le marché qu'ils ont à exécuter, mais leur marché est Euralens Centralité.

Deuxièmement, puisque sont ici présents beaucoup de maires et de personnalités, s'agissant du plan directeur, nous pouvons naturellement intégrer toutes les remarques qui seront effectuées, celles que vous avez faites et même les autres, celles de Jean-François CARON puisque le plan directeur sera fini fin mars. Vous avez eu, en avant-première, après que nous en ayons parlé avec les maires de Lens, de Liévin et vous-même, Monsieur le Président... Le travail est en train de se faire.

Ensuite, s'agissant de tout ce qui va vers le Louvre, l'aménagement de tous les espaces publics, nous en sommes aux études sommaires. Il va maintenant y avoir, d'ici l'été parce qu'il faut entreprendre les travaux l'année prochaine, la mise au point des avant-projets.

La vision de Christian de PORTZAMPARC et de Michel DESVIGNE déborde de beaucoup le territoire d'Euralens Centralité. Elle peut donc être un cadre par rapport à toutes les réflexions que nous allons entreprendre. Je sais bien que nous sommes allés à Fouquières, à Harnes, à Méricourt, etc., il faut qu'on puisse appliquer ailleurs les grandes lignes qui se dégagent, les lignes de force. C'est là où vient - je pense - de manière très forte ce qu'on va peut-être évoquer juste après : un éventuel processus de labellisation, le travail que peut faire aussi le cercle de qualité en relais de ce que fait notre équipe. C'est un point très important pour moi. Il faut le dire de

manière à ce que l'on comprenne bien qu'il peut y avoir une extension de ce type de démarche sur la communauté d'Hénin-Carvin. On a commencé sur le secteur de Sainte Henriette, comme le disait le maire, et dans bien d'autres secteurs. C'est une nouvelle démarche.

Troisièmement, je voudrais, pour relier à ce qu'a dit René VANDIERENDONCK, dire que nous avons commencé à travailler avec l'équipe DESVIGNE-PORTZAMPARC, avec les bailleurs sociaux et les villes. Nous commençons à travailler avec Maisons et cités d'une manière très précise sur les cités du Louvre parce qu'il ne faut pas rater le rendez-vous que René VANDIERENDONCK nous rappelait tout à l'heure avec passion et fougue. Ce travail est très difficile, mais nul autre que cette équipe de PORTZAMPARC-DESVIGNE ne peut faire mieux le lien dans le respect des objectifs sociaux qui sont les vôtres.

Le lien entre le dossier UNESCO, la volonté de préserver et de mettre en valeur du patrimoine et l'innovation architecturale, le fait qu'on introduise de nouveaux logements, une mixité, de nouvelles fonctions, c'est un gain, c'est une équipe qui peut faire aller de l'avant sur ce point-là. C'est une des choses sur lesquelles maintenant il faut que nous travaillions le plus.

Ce n'est pas le lieu pour le dire, mais il faut qu'on affermisse bien leur mission dans tous ces domaines et qu'ils puissent travailler avec les maires, avec les bailleurs de manière très proche parce qu'ils ont, j'en suis témoin, un très fort investissement. Brice, Guillaume, leur représentant, Michel DESVIGNE, viennent ici toutes les semaines et travaillent au fond des choses.

Un point qui me paraît conforter la centralité lensoise : sur ce grand arc d'équipements, nous croyons beaucoup à l'idée de faire un grand passage sous la voie ferrée parce que tu as dit, Christian, qu'il n'y avait pas de coupure. Il existe une grande coupure, c'est cette voie ferrée. Vraiment, les deux équipements forts sont... Il y a quand même la gare, le stade, l'université d'un côté, le Louvre de l'autre, il y a tous les développements sur Liévin et c'est indispensable de faire, à l'occasion du tramway, mais débordant de beaucoup le tramway, ce grand passage qui sera très clair, qui permettra d'être le nouvel axe structurant de l'agglomération.

Si on peut, sur ce passage, mettre le pôle numérique culturel dès maintenant qui serait entre le stade et le Louvre - je suis très sensible à ce que vous avez dit, un peu comme cela a été le cas avec l'usine Le Blan-Laffont -, on a tout de suite une image qui s'incarne dans une grande logique de centralité et de transport. Tout cela, avec la transformation des cités qui sont agrégées tout autour, serait une image formidable. C'est un projet qui vaut vraiment le coup. Il ne faut pas oublier effectivement, puisque c'est un forum ici, la capacité d'étendre cette démarche aux autres points d'Euralens élargi.

**M. le Président.**- D'accord. Quelques éléments de rappel : la centralité était la condition *sine qua non*. Si elle convainc, elle est encore plus forte pour, en quelque sorte, s'étendre à l'ensemble de l'arrondissement sur la base du volontariat, sur la base des projets de chaque commune, de groupement de communes, voire d'une agglomération. C'est toujours le même raisonnement.

Le contact avec les bailleurs sociaux est indispensable parce que tout change et rien ne change. Autour de la table, on peut dire que Maisons et cités n'est pas particulièrement présent. Par conséquent, comme nous possédons le patrimoine Maisons et cités, comme nous parlons uniquement de Maisons et cités à travers la structure urbaine, il va être temps que Maisons et cités se mobilise pour savoir s'ils sont dans ou hors Euralens. Je n'ai pas acheté le patrimoine pour parler dans le vide. Il faut donc que Maisons et cités existe. C'est la dernière fois que l'on peut considérer que Maisons et cités n'existe pas dans le projet Euralens. Je sais que celui qui incarne Maisons et cités est de cet avis. C'est pour cela que je dis qu'il est temps de mobiliser.

Voilà aussi un des aspects sur les cités du Louvre, mais ce qui est passionnant dans le traitement de la centralité lensoise est que nos deux architectes viennent de montrer à quel point cette

centralité peut s'adapter aux autres centralités secondaires du bassin minier, voire au niveau de chaque commune minière qui, au fond, porte en elle les mêmes problèmes et les mêmes programmes : réaffirmer son centre, maintenir parfois la magie de ses cités et faire en sorte de rester ou devenir une véritable ville dans le cadre de cet archipel vert qui aujourd'hui nous a semblé beaucoup plus précis encore, beaucoup plus concret et beaucoup plus intéressant que la dernière fois.

Avez-vous d'autres interventions sur ce point ? (*Non.*) Nous pouvons vous infliger la routine traditionnelle ?

Il y a eu un Conseil d'administration, je ne vais pas vous dire qu'il a préjugé mais, à l'unanimité, il a déblayé le terrain. M. CARON va vous dire en quelques phrases ce qu'il a validé de 2010, le budget 2010 a été validé. Nous allons vous proposer - c'est cela l'essentiel - un budget 2011 qui a été adopté à l'unanimité en Conseil d'administration. Nous sommes dans la modestie des moyens et nous sommes dans la rigueur de gestion. A priori, il n'y a pas de problème.

## **2- Activité 2010 et 2011 de l'association**

- **Bilan d'activités 2010 présenté par Jean-François CARON, Secrétaire général – vote du quitus**

**M. CARON.**- Formellement, chacun a de toute façon le rapport d'activités entre les mains. Je rappelle qu'il existe deux structures :

- celle d'Euralens renforcée de cinq nouveaux membres, donc, qui est passée de 57 à 62, qui a tenu des AG, Bureaux, Conseils d'administration,
- et cercle de qualité, ce qui me semble être l'événement de l'année, c'est-à-dire la mise en place d'un cercle de qualité qui a rencontré les Services des collectivités et les concepteurs.

Le deuxième élément à signaler est le rapport orchestré par Mme le Sous-préfet autour du développement économique, autour du territoire d'Euralens, 100 actions concrètes et sept propositions.

Le troisième élément est le recrutement de M. MASSET, qui n'est pas négligeable, en tant que Délégué général d'Euralens, je le salue. C'est la structure Euralens.

Je rappelle que la structure groupement de commandes est chargée de l'opérationnalité au fur et à mesure. Elle a donc désigné une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage sous la responsabilité de Jean-Louis SUBILEAU et l'équipe des concepteurs qu'on vient d'entendre pour nous permettre d'enclencher très concrètement. Un certain nombre de projets ont d'ores et déjà été analysés. Je les cite parce que c'est concret : l'Apollo, le quartier des gares, le stade Bollaert, les interfaces du musée du Louvre-Lens, tramway, ZAC Jean Jaurès, ZAC Belle femme, Saint Amé, boucle 18, site du 11/19, Quartier ouest et éco-cités du Louvre. Tout cela n'est pas poétique, mais cela le deviendra, j'en suis sûr.

**M. le Président.**- Dans votre bouche, si, Monsieur CARON.

**M. CARON.**- Oui, « la boucle 18 » et tout cela restent un peu « technos », mais cela s'affirmera.

Quelques rencontres ont été évoquées avec des villes extérieures, c'est très important de l'acter dans le rapport d'activités parce que c'est le signe de l'élargissement d'Euralens, en l'occurrence,



Méricourt, Harnes et Fouquières-lez-Lens.

Enfin, une étude à l'initiative de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin sur le site de Sainte Henriette est également à signaler.

Pour conclure, je vais dire, comme tout à l'heure en CA, que s'il y a deux ans, on avait su qu'on en serait là aujourd'hui, on aurait signé des deux mains et on aurait tous applaudi. Je remercie donc tous ceux qui permettent que tout ceci prenne une forme opérationnelle et dynamique.

**M. le Président.**- Merci, Jean-François.

Pas d'opposition ? Non.

Nous présentons à la fois le budget 2010 et nous proposons le budget 2011.

Monsieur MASSET ?

- Bilan financier 2010
- Rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes
- Budget prévisionnel pour 2011

**M. MASSET.**- Le budget 2010, c'est M. PERRAULT qui aurait dû évidemment le présenter, mais notre trésorier est souffrant aujourd'hui. Je vais essayer d'aller vite également.

Sur le budget 2010, je vous invite à la lecture des résolutions que vous avez tous dans vos dossiers. Je vais en particulier lire la deuxième résolution qui vous donnera toutes les explications, avant de passer peut-être la parole au Commissaire aux comptes sur cette question, exercice qui m'apparaît indispensable.

*« L'Assemblée générale ordinaire prend acte que, compte tenu des arrêtés de subventions établis au 31 décembre 2010, le financement de l'association ressort avec un excédent de 141 696,20 € et une trésorerie positive de 37 855,54 €. Ce qui, si vous prenez votre tableau, vous indique qu'en 2010, nous avons un total de dépenses sur l'année, en budget, de 422 800 €, pour des dépenses constatées au 31 décembre de 162 470 €, avec des recettes prévisionnelles de 422 800 € et des recettes mobilisées au 31 décembre de 304 164,20 €.*

*Le bilan comptable donc ne prenant en compte que la consommation des budgets permettant la mobilisation des subventions, l'Assemblée générale ordinaire constate que le compte de résultat fait apparaître un résultat net de moins 62 806,29 € et décide de l'affecter pour la totalité en report à nouveau - après affectation du résultat, le solde du report à nouveau s'établira à moins 6 548,21 € ; et acte qu'il reste à mobiliser, au titre de l'exercice 2010, un montant de 176 000 €.* »

Sur ce bilan financier 2010, je pense maintenant pouvoir passer la parole au Commissaire aux comptes.

**M. le Président.**- Oui, il fait court en précisant si cela va ou pas.

**M. le Commissaire aux comptes.**- Oui, Monsieur le Président, je vais faire très court et vous dire que cela va (*rire*). Nous avons une discordance entre le bilan financier et le bilan comptable qui tient à la différence entre la comptabilité publique et la comptabilité privée. Il faut aussi apprécier le bilan dans son ensemble puisque c'est une photo au 31 décembre et on remarque que les capitaux propres, nous avons un excédent l'an dernier, nous avons eu un déficit cette année, et le solde est quasiment à zéro.

Si vous me le permettez, il existe un autre rapport, un rapport spécial sur les conventions que je ne vous lis pas. Il est annexé au document et reprend simplement les conventions qui concernent

les subventions qui ont été accordées à l'association.

- **Programme d'activités prévisionnel pour 2011**

**M. MASSET.-** Le budget 2011 nous projette, en réalité, dans le programme d'activités qui sera celui de l'association pour l'année à venir. Il s'agit d'un budget que l'on équilibre à 500 000 €, comme cela avait déjà été annoncé dans nos Assemblées précédentes. 500 000 € en dépenses, les dépenses correspondant donc à l'activité prévisionnelle qui porte, pour 65 000 €, sur le fonctionnement du cercle de qualité ; pour 105 000 € supplémentaires, sur les outils de communication et prestations de conseil. Nous avons pris la décision, à la fin de l'année 2010, de choisir un conseiller en communication. Nous allons engager en 2011 la stratégie de communication et les actions de communication qui correspondent à cette décision.

Nous avons également lancé une AMO numérique et culturelle dont nous avons parlé tout à l'heure.

Pour les frais de personnel, nous prévoyons une dépense de 255 000 € qui correspondent donc au personnel existant, c'est-à-dire à moi-même pour le moment. Cependant, un certain nombre de décisions pourront être prises au cours de l'année pour le recrutement éventuel de personnels, en particulier, une personne chargée de l'administration et de la comptabilité ; une autre qui pourrait être chargée de la communication, d'un certain nombre d'actions de communication, je pense en particulier à un site Internet qui sera créé en fonction des besoins ; une autre qui pourrait être recrutée pour travailler sur le sujet de la labellisation qui, nous l'avons déjà dit et plusieurs intervenants y ont insisté, sera l'un des grands sujets du programme 2011.

Nous aurons évidemment encore à prévoir des dépenses pour 50 000 € en ce qui concerne la gestion de l'association et l'assistance juridique. Je pense en particulier et je mets en perspective le fait que l'association pourra voir son Siège se déplacer de la Maison du projet où il se trouve actuellement à un local situé place de la gare qui pourrait, en fonction, d'ailleurs, de ce que nous dira la ville de Lens, de ses expertises techniques à ce sujet, se situer au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel Le Caron.

Il faut ajouter évidemment un certain nombre de frais divers de fonctionnement pour 25 000 €.

Nous sommes à 500 000 € de dépenses équilibrées par des cotisations pour 70 000 €, par des subventions (la Région : 100 000 €, le Département : 30 000 €, les agglomérations dans leur globalité : 270 000 € et le privé, en particulier la Chambre de commerce et d'industrie : 30 000 €). Nous sommes donc bien à un budget de 500 000 € qu'il vous est donc demandé d'approuver.

**M. le Président.-** Merci. C'est équilibré, c'est raisonnable.

Y a-t-il des oppositions ? *(Non.)*

**M. MASSET.-** Excusez-moi, Monsieur le Président. Formellement encore, nous avons toutes les résolutions à adopter. J'en ai évoqué une, la seconde que j'ai lue. Vous avez tous dans votre dossier l'ensemble des résolutions, en particulier une qui porte sur l'adhésion de la commune de Givenchy-en-Gohelle. Pouvez-vous les faire approuver globalement ?

**M. le Président.-** Elles sont adoptées sans problème. On sent que vous avez eu maille à partir avec la vigilance juridictionnelle, c'est bien. Vous êtes prudent.

**M. MASSET.-** J'ai quelques précédents, oui.

**M. le Président.-** La vie des associations n'est pas toujours un long fleuve tranquille. D'après



l'enquête que j'ai lue sur le juge COURROYE, je suis à peu près rasséréiné. Il arrive à tout le monde de se tromper.

Cinq minutes, c'est Mme le Préfet qui va conclure. L'État est à nos côtés, notre Sous-préfète se passionne pour le développement économique, porte le dossier jusqu'au grand emprunt ; ne boudons pas notre plaisir, n'est-ce pas, Monsieur DUVAL\* ?

Nous vous écoutons, Madame le Sous-préfet.

**Mme PETONNET.**- Merci, Monsieur le Président. Vous avez trouvé dans votre dossier le bilan des actions du groupe « Développement économique ». Je vous avais déjà fait un point à la mi-année. En l'occurrence, il précise les actions qui ont été effectuées en 2010 et celles qu'il faudrait entreprendre en 2011. C'est maintenant au territoire de les faire, bien entendu, c'est-à-dire aux EPCI, à Euralens. Sont citées notamment les actions qui ont été évoquées à savoir le recrutement d'un Conseil pour aider à définir une stratégie qui permettra d'augmenter la notoriété du territoire et le recrutement d'un Conseil pour mieux asseoir le cluster pôle numérique et le définir.

Je voudrais attirer votre attention sur une action particulière qui est la proposition de dispositifs de pilotage et d'évaluation que nous faisons. En effet, il est important de mesurer les progrès qui peuvent être réalisés avec tout le travail qui est entrepris. Je rappelle que l'objectif d'Euralens, que ce soit en matière paysagère, urbaine ou bien développement économique, est d'améliorer la qualité de vie, le niveau de vie des habitants de ce territoire. Ce territoire qui peut être plus ou moins grand suivant les EPCI que nous incluons.

Le dispositif de pilotage proposé est complètement construit, donc, à présent, c'est une décision qui revient aux élus. Son prix serait de 100 000 €/an en moyenne parce que, suivant les années, les batteries ne sont pas les mêmes. Il s'échelonne de photographies initiales 2011 pour bien voir l'état d'où nous partons et, ensuite, certains critères seraient mesurés tous les ans, d'autres tous les cinq, d'autres à dix ans. J'attire l'attention sur cette action qui figure dans le petit document. Bien entendu, si vous voulez plus de détails, vous pouvez vous adresser à la Mission Bassin minier parce que le pilote de ce chantier a été Vincent FROGER. Je vous remercie.

**M. le Président.**- M. ROLOS, de Sallaumines, est présent, la légende sallauminoise.

**M. ROLOS.**- De la Mission Bassin minier, Monsieur le Président, puisqu'elle vient d'être évoquée par Mme PETONNET. Effectivement, la Mission Bassin minier est intervenue très largement puisque c'est 80 % du temps de Vincent FROGER qui est accaparé.

Il est tout de même urgent de créer cet organisme qui va assurer le pilotage et le suivi. Aujourd'hui, la Mission Bassin minier, dans l'état actuel des choses, n'est pas apte à continuer à le faire.

**M. le Président.**- Elle n'est pas outillée pour.

**M. ROLOS.**- Ce n'est pas qu'elle n'est pas outillée pour, mais nous sommes débordés aujourd'hui par les différentes missions qui nous sont confiées. C'est la raison pour laquelle... J'ai vu qu'on avait, pour des raisons que vous connaissez, éliminé le point sur la création du syndicat mixte.

**M. le Président.**- Nous n'avons pas le temps aujourd'hui.

**M. ROLOS.**- Nous sommes bien d'accord. Ce n'est pas la Mission Bassin minier qui pourra continuer à s'occuper de cela, mais bien un organisme spécifique d'Euralens. Madame le Sous-préfet, j'irais même plus loin en disant qu'il est urgent de mettre en place cet organisme. 100 000 €, ma foi, ce n'est pas la mer à boire.

**M. le Président.**- Non. C'est bien qu'un élu révolutionnaire nous fixe des limites raisonnables. Cela nous fait plaisir. Ce sera fait comme vous le désirez, Monsieur ROLOS, comme toujours.

**M. DELCOURT.**- Monsieur le Président, je veux tout d'abord vous remercier, bien entendu, ainsi que Mme le Sous-préfet et vous dire simplement que, ce soir, on va vous remettre - c'est un symbole... Lens s'adapte à l'évolution de tout ce que l'on vient de voir, donc, qui dit changement de projet, de territoire dit changement d'image. Cela commence à la hauteur de la ville, c'est-à-dire qu'on commence petit, mais avec le cœur, avec un nouveau logo, une nouvelle lettre d'information métropole (Lens Métropole) et un nouveau site Internet. Ce soir, vous aurez le logo et le petit carnet pour prendre vos notes. Merci beaucoup.

**M. le Président.**- Merci. Je crois que c'est l'image que vous cherchiez. Vous voulez dire un mot ? Voilà l'image du tramway. Voilà l'image du futur Lens.

**M. PORTZAMPARC.**- Vous avez en bas à droite, l'image de l'état existant et cette traversée que l'on propose avec un tramway, mais également un chemin, des voies cyclables, etc. Cela répond d'ailleurs à l'observation du maire de Loos-en-Gohelle. Bien entendu, ce réseau de circulations douces doit être structurant, hiérarchisé et ceci en est l'illustration. On regroupe toutes ces fonctions pour que ce soit en effet une structure lisible et forte.

**M. le Président.**- Merci. Merci à MM. de PORTZAMPARC et DESVIGNE. Nous avons été très heureux de les accueillir.

## RESOLUTIONS

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral 2010 (bilan d'activité) et du bilan financier 2010 et les comptes annuels de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et du rapport général du Commissaire aux Comptes chargé de la vérification des comptes dudit exercice.

Approuve le rapport moral 2010 et le bilan financier 2010 dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Elle donne en conséquence quitus sans réserve aux membres du Conseil d'Administration et au Trésorier de l'Association pour tous les actes de leur gestion relatifs à cet exercice.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que, compte tenu des arrêtés de subventions établis au 31 décembre 2010, le financement de l'Association ressort avec un excédent de 141 696.20 €, et une trésorerie positive de 37 855.54 €.

| DEPENSES   | 2010                | Dépenses constatées au 31 décembre 2010 | RECETTES  | 2010                | Recettes Mobilisées au 31 décembre 2010 |
|--|---------------------|---|---|---------------------|---|
| Labellisation, Cercle de Qualité, expertises     | 52 200,00 €         | 20 392,00 €                             | Cotisations Produits Financiers   | 61 000,00 €         | 54 000,00 €                             |
| Outils de communication et prestation de conseil | 92 800,00 €         | - €                                     | ARCELOR   | 92 800,00 €         | 164,20 €                                |
| Frais de personnel                               | 30 000,00 €         | 23 061,00 €                             | Subventions   |                     |   |
| AMO Numérique culturel                           | 92 800,00 €         |   | Région  | 74 000,00 €         | 74 000,00 €                             |
| Gestion association et assistance juridique      | 130 000,00 €        | 98 637,00 €                             | Département   | 15 000,00 €         | 15 000,00 €                             |
| Frais de divers de fonctionnement                | 25 000,00 €         | 20 380,00 €                             | Les Agglomérations de Lens-Liévin, Les Agglomérations de Henin-Carvin CCI d'Artois et autres acteurs privés | 150 000,00 €        | 100 000,00 €                            |
|  |                     |   |   | 30 000,00 €         | 50 000,00 €                             |
| <b>Total</b>                                     | <b>422 800,00 €</b> | <b>162 470,00 €</b>                     | <b>Total</b>  | <b>422 800,00 €</b> | <b>304 164,20 €</b>                     |

Le bilan comptable ne prenant en compte que la consommation des budgets permettant la mobilisation des subventions, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que le compte de résultat fait apparaître un résultat net de -62 806.29 €, et décide de l'affecter pour la totalité en report à nouveau.

Après affectation du résultat, le solde du report à nouveau s'établira à :- 6 548.21 €.

Et acte qu'il reste à mobiliser au titre de l'exercice 2010 un montant de 176 000.00 €

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la demande d'adhésion de Givenchy-en-Gohelle, conformément à l'article 7.1 des statuts, qui devient ainsi Membre associé de l'Association EURALENS.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale prend acte du regroupement des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Arras, de Béthune et de Lens, constituant ainsi la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois devient ainsi membre Associé Fondateur et Administrateur de notre Association, en remplacement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens.

Elle sera représentée par son Président, Monsieur Léonce-Michel DEPREZ.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire valide le budget prévisionnel 2011 de l'Association, équilibré à 500 000 €.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire valide l'actualisation de la composition du Conseil d'Administration comme suit :

**article 12 des Statuts**

Président du Conseil d'Administration Monsieur Monsieur Daniel PERCHERON  
Désigné Dans les Statuts (Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais)

Nombre de sièges 24 membres au moins  
désignés par l'AG parmi les Membres de l'Association, sur proposition du Président  
Le représentant de l'Etat participe aux travaux du Conseil d'Administration

Durée des mandats 3 ans

| Société  | Représentant         |
|--|----------------------|
| 1 Conseil Régional Nord Pas de Calais                            | Daniel PERCHERON     |
| 2 Conseil Régional Nord Pas de Calais                            | Cécile BOURDON       |
| 3 CESR   | Philippe PERRAULT    |
| 4 Louvre   | Henri LOYRETTE       |
| 5 Conseil Général  | Ghislaine CLIN       |
| 6 CommunAupôle de Lens Liévin                                    | Jean-Pierre KUCHEIDA |
| 7 Ville de Lens  | Guy DELCOURT         |
| 8 Agglomération Hénin-Carvin                                     | Jean-Pierre CORBISEZ |
| 9 Mission Bassin Minier  | Gilbert ROLOS        |
| 10 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois                | Léonce-Michel DEPPEZ |
| 11 Université d'Artois   | Christian MORZEWSKI  |
| 12 Ville de Loos-en-Gohelle                                      | Jean-François CARON  |
| 13 Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du NPC           | Léonce-Michel DEPPEZ |
| 14 Synd Mixte des Transports en Commun Lens Liévin Hénin CarvinT | Jean-Luc WERY        |
| 15 SNCF  | Jacques GOOLEN       |
| 16 A2L   | Gérald VAIRON        |
| 17 Office du Tourisme de Lens                                    | Elisabeth WATINE     |
| 18 Aire de Coopération Métropolitaine                            | René VANDIERENDONCK  |
| 19 Caisse des Dépôts et Consignations                            | Dominique MIRADA     |
| 20 Ville de Souchez  | Jean-Marie ALEXANDRE |
| 21 Ville de Méricourt  | Bernard BAUDE        |
| 22 Ville de Bully-les-Mines                                      | François LEMAIRE     |
| 23 Ville de Fouquières Lez Lens                                  | Michel BOUCHEZ       |
| 24 Ville de Grenay   | Christian CHAMPIRE   |
| 25 Ville de Courrières   | Christophe PILCH     |
| 26 Ville de Dourges  | Patrick DEFRAUCQ     |
| 27 EPINORPA-SOGINORPA  | Alain WACHEUX        |
| 28 Ville de Liévin   | Jean-Pierre KUCHEIDA |
| 29 Ville de Carvin   | Philippe KEMEL       |
| 30 Racing Club de Lens   | Gervais MARTEL       |
| 31 Ville de Wingles  | Alain DEBUISSON      |
| INVITE   |                      |
| Représentant de l'Etat - Sous-Préfet                             | Isabelle PETONNET    |

**Résolution adoptée à l'unanimité**

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires qui pourraient être nécessaires

**Résolution adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare lever la séance à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé du Président, d'un Vice-Président et du secrétaire.

|                         |                      |                            |
|-------------------------|----------------------|----------------------------|
| <b>Daniel PERCHERON</b> | <b>Gilbert ROLOS</b> | <b>Jean-François CARON</b> |
| Président               | Vice-Président       | Secrétaire                 |